

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU CCAS DE MASNIERES DU 22 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux mai à dix-huit heures quinze, la Commission Administrative du Centre Communal d'action Sociale de Masnières dûment convoquée le 15 mai 2025 s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis NOBLECOURT, Président.

Effectif légal : 9 – Effectif en exercice : 9 – Effectif présent : 6

**Présents** : Francis NOBLECOURT, Sandrine BRUYERE, Michèle SORLIN, Brigitte DOIGNEAUX, Natacha MONNIEZ, Cécile DA COSTA.

**Absents excusés** : Bernard LEMPEREUR qui donne procuration à Brigitte DOIGNEAUX, Capucine BLANCHARD qui donne procuration à Francis NOBLECOURT, Sylvain DOISY.

Madame Sandrine BRUYERE est nommée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte. Le compte-rendu du 05/12/2025 est adopté à l'unanimité.

**DELIBERATION N°6/2025**  
**DON AU CCAS PAR MME WOISEL ANDREE**

Monsieur le Maire présente au Conseil d'Administration le don effectué par Madame WOISEL Andrée le 10 avril 2025.

Elle a fait don au CCAS d'un montant de 300€, en remerciement pour l'engagement de la collectivité qui a employé sa sœur en tant qu'agente communale durant de nombreuses années.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) à l'Article L.2242-1, le Conseil municipal « statue sur l'acceptation des dons et des legs faits à la commune ».

Ainsi je vous demande de bien vouloir accepter ce don.

**VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :**  
**ADOpte A L'UNANIMITE**

**Questions diverses :**

Choix de la boite de chocolat pour les ainés.

---

Le présent procès-verbal tiendra lieu de compte-rendu.

Fait à Masnières, le 27/05/2025.

La Secrétaire de séance

Sandrine BRUYERE

Le Président du CCAS,

Francis NOBLECOURT

